

**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**SIVOM DU NERON (ST-EGREVE)**

Numéro SIRET : **24380064600016**

**POSTE COMPTABLE : TRESORIER PRINCIPAL ST-EGREVE**

**M14**

**BUDGET PRIMITIF**

**voté par nature**

**BUDGET : Budget du SIVOM M14**

**ANNEE 2020**

<b>I - INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

- I - L'Assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :
- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement,
  - au niveau du chapitre pour la section d'investissement.
    - sans les chapitres "opérations d'équipement " de l'état III B 3.
    - sans vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II - En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense "opération d'équipement ".

III - Les provisions sont semi-budgétaires (pas d'inscription en recettes de la section d'investissement).

IV - La comparaison avec le budget précédent (cf. colonne "Pour mémoire") s'effectue par rapport à la colonne du budget primitif de l'exercice précédent.

V – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice 2019.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## VUE D'ENSEMBLE

A1

## FONCTIONNEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT	RECETTES DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT
CREDITS DE FONCTIONNEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1)	3 227 456,00	3 227 456,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	002 RESULTAT DE FONCTIONNEMENT REPORTE (2)	(si déficit)	(si excédent)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (4)	3 227 456,00	3 227 456,00
---	--------------	--------------

## INVESTISSEMENT

	DEPENSES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT	RECETTES DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT
CREDITS D'INVESTISSEMENT PROPOSES AU TITRE DU PRESENT BUDGET (1) (y compris le compte 1068)	1 245 300,00	1 245 300,00

+

+

+

R E P O R T S	RESTES A REALISER ( R.A.R) de L'EXERCICE PRECEDENT (3)		
	001 SOLDE D'EXECUTION DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT REPORTE (2)	(si solde négatif)	(si solde positif)

=

=

=

TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (4)	1 245 300,00	1 245 300,00
--	--------------	--------------

## TOTAL

TOTAL DU BUDGET (4)	4 472 756,00	4 472 756,00
---------------------	--------------	--------------

(1) Au budget primitif, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de cette étape budgétaire. De même, pour les décisions modificatives et le budget supplémentaire, les crédits votés correspondent aux crédits votés lors de l'étape budgétaire sans sommation avec ceux antérieurement votés lors du même exercice.

(2) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(3) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R.2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R.2311-11 du CGCT).

(4) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - CHAPITRES

A2

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
011	Charges à caractère général	1 089 760,00	0,00	1 182 135,00		1 182 135,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 162 000,00	0,00	1 367 600,00		1 367 600,00
014	Atténuations de produits		0,00	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	191 811,00	0,00	196 161,00		196 161,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>2 443 571,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 745 896,00</b>		<b>2 745 896,00</b>
66	Charges financières	60 800,00	0,00	127 360,00		127 360,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00		600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000,00		5 000,00		5 000,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )			0,00		0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>2 509 971,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 878 856,00</b>		<b>2 878 856,00</b>
023	Virement à la section d'investissement (5)	599 200,00		323 800,00		323 800,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)	26 560,00		24 800,00		24 800,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>625 760,00</b>		<b>348 600,00</b>		<b>348 600,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 135 731,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 227 456,00</b>		<b>3 227 456,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 227 456,00

## RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
013	Atténuations de charges		0,00	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	0,00	112 000,00		112 000,00
73	Impôts et taxes	3 004 340,15	0,00	3 065 031,86		3 065 031,86
74	Dotations, subventions et participations	8 890,85	0,00	8 824,14		8 824,14
75	Autres produits de gestion courante	37 500,00	0,00	30 500,00		30 500,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>3 135 731,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 216 356,00</b>		<b>3 216 356,00</b>
76	Produits financiers		0,00	11 100,00		11 100,00
77	Produits exceptionnels		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>3 135 731,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 227 456,00</b>		<b>3 227 456,00</b>
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (3)			0,00		0,00
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de			0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>				<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>3 135 731,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 227 456,00</b>		<b>3 227 456,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (2)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 227 456,00

Pour information :

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DEGAGE AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	<b>348 600,00</b>
---	-------------------

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(5) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES

A3

## DEPENSES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	20 300,00	0,00	80 000,00		80 000,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles	96 760,00	0,00	98 600,00		98 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	8 625 700,00	0,00	656 700,00		656 700,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>8 742 760,00</b>	<b>0,00</b>	<b>835 300,00</b>		<b>835 300,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	115 400,00	0,00	410 000,00		410 000,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	0,00		0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )		0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>115 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>410 000,00</b>		<b>410 000,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>8 858 160,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 245 300,00</b>		<b>1 245 300,00</b>
040	Opérations d'ordre entre sections (4)			0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 076 670,11		0,00		0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>1 076 670,11</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 934 830,11</b>	<b>0,00</b>	<b>1 245 300,00</b>		<b>1 245 300,00</b>

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (1)

+

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 245 300,00

## RECETTES D'INVESTISSEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire budget précédent	Restes à réaliser 2019 (2)	Propositions nouvelles	VOTE (3)	TOTAL (=RAR + proposé)
010	Stocks (5)		0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	1 700 000,00	0,00	700 000,00		700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	6 504 820,00	0,00	114 200,00		114 200,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)		0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées		0,00	0,00		0,00
21	Immobilisations corporelles		0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)		0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>8 204 820,00</b>	<b>0,00</b>	<b>814 200,00</b>		<b>814 200,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	27 580,00	0,00	46 100,00		46 100,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (9)		0,00	0,00		0,00
18	Compte de liaison : affectation (7)		0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées à des par.		0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières		0,00	36 400,00		36 400,00
024	Produits de cessions		0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>27 580,00</b>	<b>0,00</b>	<b>82 500,00</b>		<b>82 500,00</b>
45..	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (8)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>8 232 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>896 700,00</b>		<b>896 700,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	599 200,00		323 800,00		323 800,00
040	Opérations d'ordre entre sections (4)	26 560,00		24 800,00		24 800,00
041	Opérations patrimoniales (4)	1 076 670,11		0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>1 702 430,11</b>		<b>348 600,00</b>		<b>348 600,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>9 934 830,11</b>	<b>0,00</b>	<b>1 245 300,00</b>		<b>1 245 300,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (2)

+

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 245 300,00

Pour information :

Il s'agit, pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sert à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la commune ou de l'établissement.

**AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL  
DEGAGE PAR LA SECTION DE  
FONCTIONNEMENT (10)**

348 600,00

<b>SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14</b>	<b>BP 2020</b>
--	----------------

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT - CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

(1) Cf. Modalités de vote I-B.

(2) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

(3) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(5) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(6) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(9) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(10) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021+ RI 040 – DI 040.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B1

## 1 - DEPENSES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	1 182 135,00		1 182 135,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 367 600,00		1 367 600,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
65	Autres charges de gestion courante	196 161,00		196 161,00
66	Charges financières	127 360,00	0,00	127 360,00
67	Charges exceptionnelles	600,00	0,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et provisions	5 000,00	24 800,00	29 800,00
022	Dépenses imprévues ( fonctionnement )	0,00		0,00
023	Virement à la section d'investissement		323 800,00	323 800,00
	<b>Dépenses de fonctionnement - Total</b>	<b>2 878 856,00</b>	<b>348 600,00</b>	<b>3 227 456,00</b>

+

D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES

3 227 456,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
16	Remboursement d'emprunts (sauf 1688 non bud.)	410 000,00	0,00	410 000,00
18	Compte de liaison : affectation	(8) 0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	80 000,00	0,00	80 000,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	98 600,00	0,00	98 600,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	656 700,00	0,00	656 700,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
45..	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00		0,00
	<b>Dépenses d'investissement - Total</b>	<b>1 245 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 245 300,00</b>

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 245 300,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

## II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET

II

## BALANCE GENERALE DU BUDGET

B2

## 2 - RECETTES (du présent budget + Restes à réaliser)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	112 000,00		112 000,00
73	Impôts et taxes	3 065 031,86		3 065 031,86
74	Dotations, subventions et participations	8 824,14		8 824,14
75	Autres produits de gestion courante	30 500,00	0,00	30 500,00
76	Produits financiers	11 100,00	0,00	11 100,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
	<b>Recettes de fonctionnement - Total</b>	<b>3 227 456,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 227 456,00</b>

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE 0,00

=

TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES 3 227 456,00

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	46 100,00	0,00	46 100,00
13	Subventions d'investissement	700 000,00	0,00	700 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non bud.)	114 200,00	0,00	114 200,00
18	Compte de liaison : affectation (7)	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)(5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipements versés	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5) (8)	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances (...) des participations	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	36 400,00	0,00	36 400,00
28	Amortissements des immobilisations		24 800,00	24 800,00
45..	Opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement		323 800,00	323 800,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
	<b>Recettes d'investissement - Total</b>	<b>896 700,00</b>	<b>348 600,00</b>	<b>1 245 300,00</b>

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE 0,00

+

AFFECTATION AU COMPTE 1068 0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES 1 245 300,00

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.



## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>1 089 760,00</b>	<b>1 182 135,00</b>	
60611	Eau et assainissement	49 600,00	62 600,00	
60612	Énergie - Électricité	166 000,00	243 000,00	
60632	Fournitures de petit équipement	1 500,00	1 500,00	
60636	Vêtements de travail	400,00	400,00	
6064	Fournitures administratives	4 500,00	4 500,00	
6068	Autres matières et fournitures	4 700,00	4 200,00	
611	Contrats de prestations de services	78 700,00	75 800,00	
6132	Locations immobilières	21 500,00	27 500,00	
6135	Locations mobilières	2 500,00	2 500,00	
61521	Terrains	8 700,00	8 700,00	
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	34 400,00	29 400,00	
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	16 400,00	16 400,00	
61558	Autres biens mobiliers	500,00	500,00	
6156	Maintenance	30 400,00	39 500,00	
6161	Assurance multirisques	1 000,00	2 000,00	
6162	Assurance obligatoire dommage - construction	78 000,00	0,00	
6168	Autres primes d'assurance	10 400,00	10 300,00	
617	Etudes et recherches	2 200,00	2 700,00	
6182	Documentation générale et technique	1 800,00	1 800,00	
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	500,00	
6188	Autres frais divers	39 760,00	47 760,00	
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	800,00	800,00	
6226	Honoraires	10 400,00	10 400,00	
6227	Frais d'actes et de contentieux	1 600,00	600,00	
6231	Annonces et insertions	3 700,00	3 800,00	
6232	Fêtes et cérémonies	1 000,00	1 000,00	
6236	Catalogues et imprimés	1 000,00	1 000,00	
6237	Publications	300,00	300,00	
6251	Voyages et déplacements	1 500,00	1 500,00	
6257	Réceptions	1 500,00	1 500,00	
6261	Frais d'affranchissement	1 700,00	1 700,00	
6262	Frais de télécommunications	13 500,00	13 500,00	
62878	A d'autres organismes	498 700,00	563 875,00	
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	600,00	600,00	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>1 162 000,00</b>	<b>1 367 600,00</b>	
6218	Autre personnel extérieur	1 049 700,00	1 250 900,00	
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	100,00	100,00	
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	1 700,00	1 700,00	
6338	Autres impôts, taxes, ...sur rémunérations	200,00	200,00	
64111	Rémunération principale	70 000,00	65 000,00	
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	1 800,00	3 000,00	
64118	Autres indemnités	13 000,00	18 500,00	
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	7 000,00	8 000,00	
6453	Cotisations aux caisses de retraite	13 000,00	16 000,00	
6455	Cotisations pour assurance du personnel	4 000,00	3 000,00	
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	700,00	800,00	
6475	Médecine du travail, pharmacie	400,00	400,00	
6488	Autres charges	400,00	0,00	
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>		<b>0,00</b>	
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>191 811,00</b>	<b>196 161,00</b>	
6531	Indemnités	27 000,00	27 000,00	
6533	Cotisations de retraite	2 100,00	2 100,00	
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	4 900,00	5 100,00	
6535	Formation	1 000,00	1 000,00	
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	156 711,00	160 861,00	
65888	Autres	100,00	100,00	

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES DEPENSES

A1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>TOTAL = DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>2 443 571,00</b>	<b>2 745 896,00</b>	
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>60 800,00</b>	<b>127 360,00</b>	
66111	Intérêts réglés à l'échéance	55 500,00	126 000,00	
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	300,00	60,00	
6688	Autres	5 000,00	1 300,00	
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>600,00</b>	<b>600,00</b>	
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	600,00	600,00	
<b>68</b>	<b>Dotations aux amortissements et aux provisions (d)(6)</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionner	5 000,00	5 000,00	
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues ( fonctionnement ) (e)</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>2 509 971,00</b>	<b>2 878 856,00</b>	
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>599 200,00</b>	<b>323 800,00</b>	
<b>042</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)(8)(9)</b>	<b>26 560,00</b>	<b>24 800,00</b>	
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corporelles:	26 560,00	24 800,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>625 760,00</b>	<b>348 600,00</b>	
<b>043</b>	<b>Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonctio</b>		<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>625 760,00</b>	<b>348 600,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>3 135 731,00</b>	<b>3 227 456,00</b>	

+

<b>RESTES A REALISER 2019 (11)</b>	<b>0,00</b>
------------------------------------	-------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (11)</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 227 456,00</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (5)

Montant des ICNE de l'exercice	30,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	30,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(9) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(10) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(11) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION DE FONCTIONNEMENT - DETAIL DES RECETTES

A2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
013	Atténuations de charges		0,00	
70	Produits des services, du domaine et ventes diverses	85 000,00	112 000,00	
70631	A caractère sportif	85 000,00	112 000,00	
73	Impôts et taxes	3 004 340,15	3 065 031,86	
73111	Taxes foncières et d'habitation	3 004 340,15	3 065 031,86	
74	Dotations, subventions et participations	8 890,85	8 824,14	
744	FCTVA	4 760,00	4 710,00	
74741	Communes membres du GFP	4 130,85	4 114,14	
75	Autres produits de gestion courante	37 500,00	30 500,00	
7588	Autres produits divers de gestion courante	37 500,00	30 500,00	
	<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = (70+74+75+013)</b>	<b>3 135 731,00</b>	<b>3 216 356,00</b>	
76	Produits financiers (b)		11 100,00	
76232	Par le GFP de rattachement		11 100,00	
77	Produits exceptionnels (c)		0,00	
	<b>TOTAL DES RECETTES REELLES = a+b+c+d</b>	<b>3 135 731,00</b>	<b>3 227 456,00</b>	
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)		0,00	
043	Opérations d'ordre à l'intérieur de la section de fonction		0,00	
	<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	
	<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>	<b>3 135 731,00</b>	<b>3 227 456,00</b>	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)	0,00
-----------------------------	------

+

R 002 RESULTAT REPORTE OU ANTICIPE (10)	0,00
---	------

=

<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>3 227 456,00</b>
--	---------------------

## Détail du calcul des ICNE au compte 7622

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RF 042 = DI 040).

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(8) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(10) Inscire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES DEPENSES

B1

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
010	Stocks		0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	20 300,00	80 000,00	
2031	Frais d'études	20 300,00	80 000,00	
2051	Concessions et droits similaires		0,00	
204	Subventions d'équipement versées (hors opérations)		0,00	
21	Immobilisations corporelles (hors opérations)	96 760,00	98 600,00	
2158	Autres installations, matériel et outillage techniques	14 200,00	0,00	
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2 560,00	2 700,00	
2184	Mobilier	80 000,00	90 000,00	
2188	Autres immobilisations corporelles		5 900,00	
22	Immobilisations reçues en affectation (hors opérations)		0,00	
23	Immobilisations en cours (hors opérations)	8 625 700,00	656 700,00	
2313	Constructions	8 625 700,00	649 600,00	
2315	Installations, matériel et outillage techniques		7 100,00	
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>8 742 760,00</b>	<b>835 300,00</b>	
16	Emprunts et dettes assimilées	115 400,00	410 000,00	
1641	Emprunts en euros	115 400,00	410 000,00	
166	Refinancement de dette		0,00	
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>115 400,00</b>	<b>410 000,00</b>	
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DEPENSES REELLES DE L'EXERCICE</b>		<b>8 858 160,00</b>	<b>1 245 300,00</b>	
040	Opérations d'ordre de transfert entre sections (7)		0,00	
041	Opérations patrimoniales (10)	1 076 670,11	0,00	
21318	Autres bâtiments publics	1 076 670,11	0,00	
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>1 076 670,11</b>	<b>0,00</b>	
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des dépenses réelles et d'ordre)		<b>9 934 830,11</b>	<b>1 245 300,00</b>	

+

RESTES A REALISER 2019 (11)

0,00

+

D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTE OU ANTICIPE (11)

0,00

=

TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 245 300,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(6) Voir annexe IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 040 = RF 042.

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisation »).

(10) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(11) Inscrive en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

## III - VOTE DU BUDGET

III

## SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES

B2

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Pour mémoire budget précédent (2)	Proposition nouvelle (3)	Vote de l'assemblée délibérante (4)
<b>010</b>	<b>Stocks</b>		<b>0,00</b>	
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement (hors 138)</b>	<b>1 700 000,00</b>	<b>700 000,00</b>	
1311	Etat et établissements nationaux		700 000,00	
1321	Etat et établissements nationaux	1 000 000,00	0,00	
1323	Départements	700 000,00	0,00	
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées (hors 165)</b>	<b>6 504 820,00</b>	<b>114 200,00</b>	
1641	Emprunts en euros	6 504 820,00	114 200,00	
166	Refinancement de dette		0,00	
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles (sauf 204)</b>		<b>0,00</b>	
<b>204</b>	<b>Subventions d'équipement versées</b>		<b>0,00</b>	
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>		<b>0,00</b>	
<b>22</b>	<b>Immobilisations reçues en affectation</b>		<b>0,00</b>	
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>		<b>0,00</b>	
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>8 204 820,00</b>	<b>814 200,00</b>	
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	<b>27 580,00</b>	<b>46 100,00</b>	
10222	F.C.T.V.A.	27 580,00	46 100,00	
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés		0,00	
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>		<b>36 400,00</b>	
276351	GFP de rattachement		36 400,00	
<b>Total des recettes financières</b>		<b>27 580,00</b>	<b>82 500,00</b>	
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>			<b>0,00</b>	
<b>TOTAL RECETTES REELLES</b>		<b>8 232 400,00</b>	<b>896 700,00</b>	
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	<b>599 200,00</b>	<b>323 800,00</b>	
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections (6)(7)(8)</b>	<b>26 560,00</b>	<b>24 800,00</b>	
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 240,00	1 300,00	
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	360,00	0,00	
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 200,00	2 200,00	
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	11 700,00	9 200,00	
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	380,00	450,00	
28184	Mobilier	130,00	140,00	
28188	Autres immobilisations corporelles	10 550,00	11 150,00	
2821	Terrains de gisement		360,00	
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>625 760,00</b>	<b>348 600,00</b>	
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales (9)</b>	<b>1 076 670,11</b>	<b>0,00</b>	
2031	Frais d'études	1 076 670,11	0,00	
<b>TOTAL RECETTES D'ORDRE DE L'EXERCICE</b>		<b>1 702 430,11</b>	<b>348 600,00</b>	
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE</b> (= Total des opérations réelles et ordres)		<b>9 934 830,11</b>	<b>1 245 300,00</b>	

+

RESTES A REALISER 2019 (10)

0,00

+

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE (10)

0,00

=

TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES

1 245 300,00

SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14		BP	2020
III - VOTE DU BUDGET		III	
SECTION D'INVESTISSEMENT - DETAIL DES RECETTES		B2	

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) cf. Modalités de vote, I-B.

(3) Hors restes à réaliser.

(4) Le vote de l'organe délibérant porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(5) Voir annexe IV A 9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(6) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(9) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

(10) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).

<b>III - VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

OPERATION D'EQUIPEMENT N° ... LIBELLE : ...

POUR VOTE (Chapitre)

POUR INFORMATION

Art. (1)	Libellé (1)	Réalizations cumulées au 01/01/N	a	Restes à réaliser N-1 (2)(4)	Propositions nouvelles (3)	b	Vote (3)	Montant pour information (4)
	<b>DEPENSES</b>	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00

RECETTES (répartition) (Pour information)	Restes à réaliser N-1 (2)	Recettes de l'exercice
<b>TOTAL RECETTES AFFECTEES</b>	c 0,00	d 0,00

<b>RESULTAT = (c+d) - (a+b)</b> Excédent de financement si positif Besoin de financement si négatif	
---	--

(1) Détailler les articles conformément au plan de comptes utilisé ;

(2) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats ;

(3) Lorsque l'opération d'équipement constitue un chapitre faisant l'objet d'un vote, ces deux colonnes sont renseignées. Dans ce cas, le vote de l'assemblée porte uniquement sur les propositions nouvelles.

(4) Lorsque l'opération d'équipement est présentée pour information, seules ces deux colonnes sont renseignées.

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains,	9 Action économique	TOTAL
---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	---	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES												
Dépenses réelles	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	1 206 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	1 245 300,00
Equipements municipaux (2)		2 700,00	0,00	0,00	0,00	832 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	835 300,00
Equip. non municipaux (c/204) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Opérations financières	0,00											0,00
Dépenses d'ordre	0,00											0,00
<b>Total dépenses de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>2 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 206 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 400,00</b>	<b>1 245 300,00</b>
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé dépenses d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>2 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 206 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 400,00</b>	<b>1 245 300,00</b>
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	348 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	1 245 300,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé recettes d'investissement</b>	<b>348 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>860 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>36 400,00</b>	<b>1 245 300,00</b>

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES												
Total dépenses de l'exercice	348 630,00	222 200,00	0,00	38 360,00	0,00	2 572 205,00	34 961,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00	3 227 456,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé dépenses de fonctionnement</b>	<b>348 630,00</b>	<b>222 200,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 572 205,00</b>	<b>34 961,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 100,00</b>	<b>3 227 456,00</b>
RECETTES												
Total recettes de l'exercice	0,00	224 900,00	0,00	38 360,00	0,00	2 918 135,00	34 961,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00	3 227 456,00
RAR N-1 et reports	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total cumulé recettes de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>224 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 918 135,00</b>	<b>34 961,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 100,00</b>	<b>3 227 456,00</b>

(1) La production de cet état est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus, les groupements comprenant au moins une telle commune, leurs établissements et services administratifs hormis les caisses des écoles et les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe (L.2312-3, R.2311-1 et R.2311-10). Dans les communes de 3 500 habitants et plus, le croisement par fonction est fait à un chiffre (correspondant à la fonction). Dans les communes de 10 000 habitants et plus, le croisement par fonction est fait au niveau le plus détaillé de la nomenclature fonctionnelle (sous-fonction ou rubrique). Les groupements et leurs établissements publics suivent les règles de production et de présentation applicable à la commune membre comptant le plus grand nombre d'habitants (articles L.5211-36 a1 et R.5211-14 + L.5711-1 et R.5711-2 du CGCT).

(2) Ou biens de la structure intercommunale.

(3) Ou biens ne relevant pas de la structure intercommunale.



## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
---------	---------	--	--	--	-------------------------------------	--------------	---------------------------	--	--------------	---------------	--	---------------------------	-------

## INVESTISSEMENT

DEPENSES													
<b>Total dépenses d'investissement</b>		0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	1 206 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	1 245 300,00
<b>Dépenses réelles</b>		0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	1 206 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	1 245 300,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	373 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	410 000,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	373 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	410 000,00
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	95 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	98 600,00
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	0,00	2 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
2184	Mobilier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	90 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 900,00
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	656 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	656 700,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	649 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	649 600,00
2315	Installations, matériel et outillage techniques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100,00

RECETTES													
<b>Total recettes d'investissement</b>		348 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	1 245 300,00
<b>Recettes réelles</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	860 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	896 700,00
<b>10</b>	<b>Dotations, fonds divers et réserves</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 100,00
10222	F.C.T.V.A.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 100,00
<b>13</b>	<b>Subventions d'investissement</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
1311	Etat et établissements nationaux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	700 000,00
<b>16</b>	<b>Emprunts et dettes assimilées</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 200,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 200,00
<b>27</b>	<b>Autres immobilisations financières</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	36 400,00
276351	GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	36 400,00	36 400,00
<b>Recettes d'ordre</b>		348 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	348 600,00
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement</b>	323 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 800,00
021	Virement de la section de fonctionnement	323 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 800,00
<b>040</b>	<b>Opérations d'ordre de transfert entre sections</b>	24 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 800,00

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	9 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 200,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	450,00
28184	Mobilier	140,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	140,00
28188	Autres immobilisations corporelles	11 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 150,00
2821	Terrains de gisement	360,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	360,00

## FONCTIONNEMENT

DEPENSES													
Total dépenses de fonctionnement		348 630,00	222 200,00	0,00	38 360,00	0,00	2 572 205,00	34 961,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00	3 227 456,00
Dépenses réelles		30,00	222 200,00	0,00	38 360,00	0,00	2 572 205,00	34 961,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00	2 878 856,00
011	Charges à caractère général	0,00	69 200,00	0,00	19 360,00	0,00	1 071 375,00	22 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 182 135,00
60611	Eau et assainissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 500,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	62 600,00
60612	Énergie - Électricité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	243 000,00
60632	Fournitures de petit équipement	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
60636	Vêtements de travail	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
6064	Fournitures administratives	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 500,00
6068	Autres matières et fournitures	0,00	700,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 200,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	2 800,00	0,00	0,00	0,00	73 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	75 800,00
6132	Locations immobilières	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00	21 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 500,00
6135	Locations mobilières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
61521	Terrains	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 700,00
615221	Entretien et réparations bâtiments publics	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 400,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 400,00
615228	Entretien et réparations autres bâtiments	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	16 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 400,00
61558	Autres biens mobiliers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6156	Maintenance	0,00	13 300,00	0,00	0,00	0,00	26 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 500,00
6161	Assurance multirisques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
6168	Autres primes d'assurance	0,00	4 000,00	0,00	0,00	0,00	6 200,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00
617	Etudes et recherches	0,00	1 200,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 700,00
6182	Documentation générale et technique	0,00	1 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 800,00
6184	Versements à des organismes de formation	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	3 000,00	0,00	19 360,00	0,00	25 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 760,00
6225	Indemnités au comptable et aux régisseurs	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6226	Honoraires	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 400,00

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux administrat° publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
6227	Frais d'actes et de contentieux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
6231	Annonces et insertions	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	3 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 800,00
6232	Fêtes et cérémonies	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6236	Catalogues et imprimés	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6237	Publications	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	300,00
6251	Voyages et déplacements	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6257	Réceptions	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
6261	Frais d'affranchissement	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6262	Frais de télécommunications	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	11 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	13 500,00
62878	A d'autres organismes	0,00	21 500,00	0,00	0,00	0,00	542 375,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	563 875,00
637	Autres impôts, taxes, ...(autres organismes)	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel et frais assimilés</b>	<b>0,00</b>	<b>116 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 250 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 367 600,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 250 900,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
6336	Cotisations CNFPT et Centres de gestion	0,00	1 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 700,00
6338	Autres impôts, taxes , ...sur rémunérations	0,00	200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	200,00
64111	Rémunération principale	0,00	65 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	65 000,00
64112	NBI, SFT et indemnité de résidence	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
64118	Autres indemnités	0,00	18 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 500,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	0,00	8 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraite	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	0,00	800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	800,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	0,00	400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	400,00
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>0,00</b>	<b>35 800,00</b>	<b>0,00</b>	<b>19 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>128 600,00</b>	<b>12 761,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>196 161,00</b>
6531	Indemnités	0,00	27 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 000,00
6533	Cotisations de retraite	0,00	2 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 100,00
6534	Cotisations de sécurité sociale - part patronale	0,00	5 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 100,00
6535	Formation	0,00	1 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00
6574	Subventions de fonctionnement aux associations et autres	0,00	500,00	0,00	19 000,00	0,00	128 600,00	12 761,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 861,00
65888	Autres	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	100,00
<b>66</b>	<b>Charges financières</b>	<b>30,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>116 230,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 100,00</b>	<b>127 360,00</b>
66111	Intérêts réglés à l'échéance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00	126 000,00
66112	Intérêts - rattachement des intérêts courus non échus	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	60,00
6688	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 300,00

## IV - ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN

A1

## PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION - VUE D'ENSEMBLE (1)

Art (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services général <sup>s</sup> administrat <sup>ifs</sup> publiques	1 Sécurité et salubrité publiques	2 Enseignement - Formation	3 Culture	4 Sport et jeunesse	5 Interventions sociales et santé	6 Famille	7 Logement	8 Aménagt et services urbains, environnement	9 Action économique	TOTAL
67	Charges exceptionnelles	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	0,00	500,00	0,00	0,00	0,00	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	600,00
68	Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6815	Dotations aux prov. pour risques et charges de fonctionn	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
	<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>348 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>348 600,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	323 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 800,00
023	Virement à la section d'investissement	323 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	323 800,00
042	Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 800,00
6811	Dotations aux amort. des immos incorporelles et corpore	24 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	24 800,00
<b>RECETTES</b>													
	<b>Total recettes de fonctionnement</b>	<b>0,00</b>	<b>224 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 918 135,00</b>	<b>34 961,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 100,00</b>	<b>3 227 456,00</b>
	<b>Recettes réelles</b>	<b>0,00</b>	<b>224 900,00</b>	<b>0,00</b>	<b>38 360,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 918 135,00</b>	<b>34 961,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>11 100,00</b>	<b>3 227 456,00</b>
70	Produits des services, du domaine et ventes diverse	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00
70631	A caractère sportif	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 000,00
73	Impôts et taxes	0,00	224 540,16	0,00	36 755,70	0,00	2 768 775,00	34 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 065 031,86
73111	Taxes foncières et d'habitation	0,00	224 540,16	0,00	36 755,70	0,00	2 768 775,00	34 961,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 065 031,86
74	Dotations, subventions et participations	0,00	359,84	0,00	1 604,30	0,00	6 860,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 824,14
744	FCTVA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 710,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 710,00
74741	Communes membres du GFP	0,00	359,84	0,00	1 604,30	0,00	2 150,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 114,14
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
7588	Autres produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 500,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00	11 100,00
76232	Par le GFP de rattachement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	11 100,00	11 100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>348 630,00</b>	<b>222 200,00</b>	<b>570 830,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>348 630,00</b>	<b>222 200,00</b>	<b>570 830,00</b>
011 Charges à caractère général	0,00	69 200,00	69 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	0,00	116 700,00	116 700,00
023 Virement à la section d'investissement	323 800,00	0,00	323 800,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 800,00	0,00	24 800,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	35 800,00	35 800,00
66 Charges financières	30,00	0,00	30,00
67 Charges exceptionnelles	0,00	500,00	500,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>224 900,00</b>	<b>224 900,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>0,00</b>	<b>224 900,00</b>	<b>224 900,00</b>
73 Impôts et taxes	0,00	224 540,16	224 540,16
74 Dotations, subventions et participations	0,00	359,84	359,84

## Sous-fonction 02

020  
Administration  
générale de la  
collectivité

CHAPITRES	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>222 200,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>222 200,00</b>
011 Charges à caractère général	69 200,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	116 700,00
023 Virement à la section d'investissement	0,00
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00
65 Autres charges de gestion courante	35 800,00
66 Charges financières	0,00
67 Charges exceptionnelles	500,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>224 900,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>224 900,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL FONCTIONNEMENT</b>	<b>A1.1</b>

	<b>Sous-fonction 02</b>
	<b>020 Administration générale de la collectivité</b>
73 Impôts et taxes	224 540,16
74 Dotations, subventions et participation	359,84

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 2 Enseignement-formation

CHAPITRES (1)	22 Enseignement du deuxième degré	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>38 360,00</b>	<b>38 360,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>38 360,00</b>	<b>38 360,00</b>
011 Charges à caractère général	19 360,00	19 360,00
65 Autres charges de gestion courante	19 000,00	19 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>38 360,00</b>	<b>38 360,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>38 360,00</b>	<b>38 360,00</b>
73 Impôts et taxes	36 755,70	36 755,70
74 Dotations, subventions et participations	1 604,30	1 604,30

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL FONCTIONNEMENT**

**IV**  
**A1.1**

**FONCTION 4 Sport et jeunesse**

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>2 572 205,00</b>	<b>2 572 205,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>2 572 205,00</b>	<b>2 572 205,00</b>
011 Charges à caractère général	1 071 375,00	1 071 375,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	1 250 900,00	1 250 900,00
65 Autres charges de gestion courante	128 600,00	128 600,00
66 Charges financières	116 230,00	116 230,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	100,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	5 000,00	5 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>2 918 135,00</b>	<b>2 918 135,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>2 918 135,00</b>	<b>2 918 135,00</b>
70 Produits des services, du domaine et ventes diverses	112 000,00	112 000,00
73 Impôts et taxes	2 768 775,00	2 768 775,00
74 Dotations, subventions et participations	6 860,00	6 860,00
75 Autres produits de gestion courante	30 500,00	30 500,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41				
	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
CHAPITRES					
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>651 400,00</b>	<b>148 775,00</b>	<b>1 477 500,00</b>	<b>177 930,00</b>	<b>116 600,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>651 400,00</b>	<b>148 775,00</b>	<b>1 477 500,00</b>	<b>177 930,00</b>	<b>116 600,00</b>
011 Charges à caractère général	315 200,00	122 475,00	542 800,00	90 900,00	0,00
012 Charges de personnel et frais assimilés	336 100,00	26 300,00	838 700,00	49 800,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante	0,00	0,00	12 000,00	0,00	116 600,00
66 Charges financières	0,00	0,00	79 000,00	37 230,00	0,00
67 Charges exceptionnelles	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68 Dotations aux amortissements et aux provisions	0,00	0,00	5 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>734 100,00</b>	<b>148 775,00</b>	<b>1 637 400,00</b>	<b>281 260,00</b>	<b>116 600,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>734 100,00</b>	<b>148 775,00</b>	<b>1 637 400,00</b>	<b>281 260,00</b>	<b>116 600,00</b>

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## Sous-fonction 41

	411 Salles de sport, gymnases	412 Stades	413 Piscines	414 Autres équipements sportifs ou de loisir	415 Manifestations sportives
70 Produits des services, du domaine et \	0,00	0,00	112 000,00	0,00	0,00
73 Impôts et taxes	709 920,00	148 215,00	1 519 130,00	275 060,00	116 450,00
74 Dotations, subventions et participation	2 180,00	560,00	1 270,00	2 700,00	150,00
75 Autres produits de gestion courante	22 000,00	0,00	5 000,00	3 500,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 5 Interventions sociales et santé

CHAPITRES (1)	51 Santé	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>34 961,00</b>	<b>34 961,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>34 961,00</b>	<b>34 961,00</b>
011 Charges à caractère général	22 200,00	22 200,00
65 Autres charges de gestion courante	12 761,00	12 761,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>34 961,00</b>	<b>34 961,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>34 961,00</b>	<b>34 961,00</b>
73 Impôts et taxes	34 961,00	34 961,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 51
	512 Actions de prévention sanitaire
CHAPITRES	
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>34 961,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>34 961,00</b>
011 Charges à caractère général	22 200,00
65 Autres charges de gestion courante	12 761,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>34 961,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>34 961,00</b>
73 Impôts et taxes	34 961,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL FONCTIONNEMENT

A1.1

## FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>11 100,00</b>	<b>11 100,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>11 100,00</b>	<b>11 100,00</b>
66 Charges financières	11 100,00	11 100,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>11 100,00</b>	<b>11 100,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>11 100,00</b>	<b>11 100,00</b>
76 Produits financiers	11 100,00	11 100,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 0 Services généraux des administrations publiques locales

CHAPITRES (1)	01 Opérations non ventilables	02 Administration générale	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>	<b>2 700,00</b>	<b>2 700,00</b>
Dépenses de l'exercice	0,00	2 700,00	2 700,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>0,00</b>	<b>2 700,00</b>	<b>2 700,00</b>
21 Immobilisations corporelles	0,00	2 700,00	2 700,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>348 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>348 600,00</b>
Recettes de l'exercice	348 600,00	0,00	348 600,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>348 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>348 600,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	323 800,00	0,00	323 800,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	24 800,00	0,00	24 800,00

## Sous-fonction 02

020  
Administration  
générale de la

<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>2 700,00</b>
Dépenses de l'exercice	2 700,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>2 700,00</b>
21 Immobilisations corporelles	2 700,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>0,00</b>
Recettes de l'exercice	0,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>0,00</b>
021 Virement de la section de fonctionnement	0,00
040 Opérations d'ordre de transfert entre sections	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

**IV - ANNEXES**  
**ELEMENTS DU BILAN**  
**PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION**  
**DETAIL INVESTISSEMENT**

**IV**  
**A1.2**

**FONCTION 4 Sport et jeunesse**

CHAPITRES (1)	41 Sports	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>1 206 200,00</b>	<b>1 206 200,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>1 206 200,00</b>	<b>1 206 200,00</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>1 206 200,00</b>	<b>1 206 200,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	373 600,00	373 600,00
20 Immobilisations incorporelles	80 000,00	80 000,00
21 Immobilisations corporelles	95 900,00	95 900,00
23 Immobilisations en cours	656 700,00	656 700,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>860 300,00</b>	<b>860 300,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>860 300,00</b>	<b>860 300,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>860 300,00</b>	<b>860 300,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	46 100,00	46 100,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	700 000,00	700 000,00
16 Emprunts et dettes assimilées	114 200,00	114 200,00

CHAPITRES (1)	Sous-fonction 41		
	411 Salles de sport, gymnases	413 Piscines	414 Autres équipements
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>83 400,00</b>	<b>1 019 500,00</b>	<b>103 300,00</b>
<b>Dépenses de l'exercice</b>	<b>83 400,00</b>	<b>1 019 500,00</b>	<b>103 300,00</b>
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>83 400,00</b>	<b>1 019 500,00</b>	<b>103 300,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	289 500,00	84 100,00
20 Immobilisations incorporelles	60 000,00	20 000,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	1 700,00	90 000,00	4 200,00
23 Immobilisations en cours	21 700,00	620 000,00	15 000,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>700,00</b>	<b>859 600,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes de l'exercice</b>	<b>700,00</b>	<b>859 600,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>700,00</b>	<b>859 600,00</b>	<b>0,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	700,00	45 400,00	0,00
13 Subventions d'investissement (sauf 138)	0,00	700 000,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

<b>SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION DETAIL INVESTISSEMENT</b>	<b>A1.2</b>

<b>Sous-fonction 41</b>			
	<b>411 Salles de sport, gymnases</b>	<b>413 Piscines</b>	<b>414 Autres équipements</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00	114 200,00	0,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN  
PRESENTATION CROISEE PAR FONCTION  
DETAIL INVESTISSEMENT

A1.2

## FONCTION 9 Action économique

CHAPITRES (1)	90 Interventions économiques	Total
<b>DEPENSES TOTALES (2)</b>	<b>36 400,00</b>	<b>36 400,00</b>
Dépenses de l'exercice	36 400,00	36 400,00
<b>Non individualisées en opérations</b>	<b>36 400,00</b>	<b>36 400,00</b>
16 Emprunts et dettes assimilées	36 400,00	36 400,00
<b>RECETTES TOTALES (2)</b>	<b>36 400,00</b>	<b>36 400,00</b>
Recettes de l'exercice	36 400,00	36 400,00
<b>Non affectées aux opérations</b>	<b>36 400,00</b>	<b>36 400,00</b>
27 Autres immobilisations financières	36 400,00	36 400,00

(1) Pour le croisement par nature, le détail est fait selon le niveau de vote choisi par l'assemblée délibérante (chapitre, article ou article spécialisé).

(2) Le solde correspond à la différence entre les recettes et les dépenses. Les dépenses et les recettes correspondent à la somme des dépenses et des recettes de l'exercice ainsi que des restes à réaliser et des reports (lignes budgétaires 001 et 002). Les lignes reports 001 et 002 apparaissent à la colonne 01-Non ventilables.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembt	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé partiel O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>					8 750 000,00									
1641 Emprunts en euros (total)					8 750 000,00									
019993301	SA CREDIT AGRICOLE SUD RHONE ALPES	18/07/2006		18/02/2007	650 000,00	F		3.98	3.98		S	X	N	A-1
AR010214	SA CAISSE D'EPARGNE DES ALPES	16/11/2007		25/03/2008	1 600 000,00	F		4.6	4.6		A	X	N	A-1
2019900484E 00	LA BANQUE POSTALE	07/05/2019		13/08/2019	1 000 000,00	F		0.17	0.19546		T	F	O	A-1
MON525946	LA BANQUE POSTALE	12/04/2019		01/05/2020	3 000 000,00	F		1.36	1.36108		A	C	N	A-1
MON525947	LA BANQUE POSTALE	12/04/2019		01/05/2020	2 500 000,00	F		1.36	1.36		A	C	N	A-1
<b>Total général</b>					8 750 000,00									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement annuel constant, P pour amortissement annuel progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).



## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION PAR NATURE DE DETTES (hors 16449 et 166) (suite)

A2.2

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et Dettes au 01/01/2020											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/2020	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuités de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau du taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (16)	
<b>164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)</b>		0,00		7 580 912,27					409 861,27	127 092,73	0,00	47 466,26
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		7 580 912,27					409 861,27	127 092,73	0,00	47 466,26
019993301	N	0,00		287 357,51	6,58	F		3,98	36 360,56	11 078,60	0,00	0,00
AR010214	N	0,00		793 554,76	7,17	F		4,6	84 027,02	37 111,91	0,00	0,00
2019900484E 00	N	0,00		1 000 000,00	1,33	F		0.19546	0,00	1 700,00	0,00	224,15
MON525946	N	0,00		3 000 000,00	18,33	F		1.36108	157 894,74	41 480,00	0,00	25 768,42
MON525947	N	0,00		2 500 000,00	18,33	F		1.36	131 578,95	35 722,22	0,00	21 473,69
<b>Total général</b>		0,00		7 580 912,27					409 861,27	127 092,73	0,00	47 466,26

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner le ou les index utilisés sur l'année.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. S'agissant du niveau de taux, pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

A2.3

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/2020 (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %
Barrière simple (B)														
Option d'échange (C)														
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
Autres types de structures (F)														
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00									0,00	0,00	0,00 %

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) Capital restant dû : En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : Indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

A2.4

Indices sous-jacents		(1) Indices en euros	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
<b>Structure</b>							
<b>(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)</b>	Nombre de produits	5					
	% de l'encours	100,00%					
	Montant en euros	7 580 912,27					
<b>(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(C) Option d'échange (swaption)</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(E) Multiplicateur jusqu'à 5</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
<b>(F) Autres types de structures</b>	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/2020 après opérations de couverture éventuelles.

## IV - ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN - ETAT DE LA DETTE  
DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)

A2.6

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dettes en capital à l'origine (2)	Dettes en capital au - / - / N	Annuité au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL					
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre de contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668 .

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

CHOIX DU COMITÉ SYNDICAL			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R.2321-1 du CGCT) : 700,00€			11/07/2002
Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	Catégories de biens amortis	Durée (en années)	
Linéaire	2031 Frais d'études	4	11/07/2002
Linéaire	205 Concessions et droits similaires, brevets, licences, marques	3	11/07/2002
Linéaire	2132 Immeubles de rapport	30	11/07/2002
Linéaire	2135 Inst. générales, agencem, aménagem des constructions	15	11/07/2002
Linéaire	21568 Autre matériel et outillage d'incendie & de défense civile	10	11/07/2002
Linéaire	21571 Matériel roulant - Voirie	7	11/07/2002
Linéaire	2158 Autres installations, matériel et outillage techniques	10	11/07/2002
Linéaire	2182 Matériel de transport	5	11/07/2002
Linéaire	2183 Matériel de bureau et matériel informatique	3	11/07/2002
Linéaire	2184 Mobilier	10	11/07/2002
Linéaire	2188 Autres immobilisations corporelles	8	11/07/2002
Linéaire	204111 Etat - Biens mobiliers, matériel et études	5	13/02/2014
Linéaire	204112 Etat - Bâtiments et installations	15	13/02/2014
Linéaire	204113 Etat - Projets d'infrastructures d'intérêt national	30	13/02/2014
Linéaire	2121 Plantations d'arbres et d'arbustes	15	12/03/2015
Linéaire	2128 Autres agencements et aménagements de terrains	15	12/03/2015

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		410 000,00	410 000,00
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		410 000,00	410 000,00
1641	Emprunts en euros	410 000,00	410 000,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		0,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues ( investissement )	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	410 000,00	0,00	D001 0,00	410 000,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b>	<b>A6.2</b>
<b>EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES - RECETTES</b>	

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>431 100,00</b>	<b>III 431 100,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>82 500,00</b>	<b>82 500,00</b>
10222	Dotations, fonds divers et réserves	46 100,00	46 100,00
276351	Autres immobilisations financières	36 400,00	36 400,00
<b>Ressources propres internes de l'année (b)(3)</b>		<b>348 600,00</b>	<b>348 600,00</b>
28041412	Communes du GFP - Bâtiments et installations	1 300,00	1 300,00
28128	Autres agencements et aménagements de terrains	2 200,00	2 200,00
28158	Autres installations, matériel et outillage techniques	9 200,00	9 200,00
28183	Matériel de bureau et matériel informatique	450,00	450,00
28184	Mobilier	140,00	140,00
28188	Autres immobilisations corporelles	11 150,00	11 150,00
2821	Terrains de gisement	360,00	360,00
024	Produits de cessions	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	323 800,00	323 800,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (4)(5)	Solde d'exécution R001 (4)(5)	Affectation R1068 (4)	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>431 100,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>431 100,00</b>

	Montant	
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	II	<b>410 000,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	IV	<b>431 100,00</b>
<b>Solde</b>	V = IV - II (6)	<b>+ 21 100,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(4) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(5) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.

(6) Indiquer le signe algébrique.

## IV - ANNEXES

IV

ENGAGEMENTS HORS BILAN - ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS  
 SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET  
 (article L. 2311-7 du CGCT)

B1.7

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>FONCTIONNEMENT</b>					
6574	16	SUBVENTION AS TRANSPORTS	ASSOC SPORTIVE COLL CHARTR	Associations	0,00
6574	12	SUBVENTION AS COLLEGE CHARTREUSE	ASSOC SPORTIVE COLL CHARTR	Associations	1 713,00
6574	17	ANACR	Associations ANACR MR ALFRED ROLLAND	Associations	0,00
6574	15	SUBVENTION AS TRANSPORTS	Associations AS SPOR SCOL USEP COLL BARNAVE	Associations	0,00
6574	13	SUBVENTION AS COLLEGE BARNAVE	Associations AS SPOR SCOL USEP COLL BARNAVE	Associations	2 244,00
6574	11	SUBVENTION AS LYCEE PROFESSIONNEL DOLTO	Associations ASSOC SPORTIVE LP DU FONTANIL	Associations	987,00
6574	8	SUBVENTION FOYER LYCEE PROFESSIONNEL DOLTO	Associations FOYER ELEVES LYCEE PROFESS	Associations	2 089,00
6574	4	MOBILIER LOCAL ASSOCIATIF FOOTBALL COMPLEXE BALESTAS	Associations LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	2 000,00
6574	1	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT	Associations LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	63 800,00
6574	2	SUBVENTION FORMATION EDUCTEURS SPORTIFS	Associations LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	500,00
6574	3	SUBVENTION STAGE DE PRINTEMPS	Associations LES 2 ROCHERS FOOTBALL CLUB	Associations	500,00
6574	14	SUBVENTION FONCTIONNEMENT PLANNING FAMILIAL	Associations MFPF38	Associations	12 761,00
6574	6	SUBVENTION TOURNOI H. CARGNELUTTI	Associations RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	400,00
6574	5	SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT 2020	Associations RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	45 000,00
6574	7	SUBVENTION SNACK PISCINE DES MAILS	Associations RUGBY CLUB CHARTREUSE NERON	Associations	12 000,00
6574	9	SUBVENTION FOYER COLLEGE CHARTREUSE	FOYER SOC EDUC COLL CHARTREUSE	Associations	2 089,00
6574	10	SUBVENTION FOYER COLLEGE BARNAVE	FOYER SOCIO EDUC COLL BARNAVE	Associations	2 089,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.



## IV - ANNEXES

IV

## AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020

C1

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Attaché Territorial	A	0	0	0	0	0	0
Rédacteur	B	1	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif 1ère classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint Administratif 2è classe	C	1	0	1	0	0	0
Adjoint Administratif 2ème classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint administratif de 2ème cl	C	0	0	0	0	0	0
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
Adjoint technique ppal 2è classe	C	0	0	0	0	0	0
Adjoint technique ppal 2ème cl	C	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAL GENERAL (b+c+d+e+f+g+h+i+j+k)</b>		<b>2</b>	<b>0</b>	<b>2</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR/INT/B/95/00102/C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante : les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT) : le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100%) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80% (quotité de travail = 80%) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6/12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 etc.

<b>SIVOM DU NERON (ST-EGREVE) - 38 - Budget du SIVOM M14</b>	<b>BP</b>	<b>2020</b>
--	-----------	-------------

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2020</b>	<b>C1</b>

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Indice	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
<b>TOTAL GENERAL</b>						

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

PM : Police.

OTR : missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a° : article 3, 1ème alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1° : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2° : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3° : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4° : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5° : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n°2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés "A/autres" et feront l'objet d'une précision (ex : "contrats aidés").

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 38 et 47 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n°2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV - ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Présenté par le Président,  
 A ....., le .....

Le Président,

Délibéré par le Comité syndical, réuni en session .....

A ....., le 20/02/2020

Les membres du Comité syndical,

Nombre de membres en exercice :	0
Nombre de membres présents :	0
Nombre de suffrages exprimés :	0
VOTES : Pour :	0
Contre :	0
Abstention :	0

Date de convocation :

Certifié exécutoire par le Président, compte tenu de la transmission en préfecture, le ....., et de la publication le .....

A ....., le .....

## SOMMAIRE

### I. Informations générales

p.2 B - Modalités de vote du budget

### II. Présentation générale du budget

p.3 A1 - Vue d'ensemble - Sections

p.4 A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres

p.5 A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres

p.7 B1 - Balance générale du budget - Dépenses

p.8 B2 - Balance générale du budget - Recettes

### III. Vote du budget

p.9 A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses

p.11 A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes

p.12 B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses

p.13 B2 - Section d'investissement - Détail des recettes

p.15 B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles

## IV – AUTRES ANNEXES

**Jointes**

**Sans Objet**

### A - Eléments du bilan

p.16 A1 - Présentation croisée par fonction

p.21 A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail de fonctionnement

p.28 A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail d'investissement

A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie

p.32 A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dettes

p.34 A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux

p.35 A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours

A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture

p.36 A2.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme

A2.7 - Etat de la dette - Autres dettes

p.37 A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements

A4 - Etat des provisions

A5 - Etalement des provisions

p.38 A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses

p.39 A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes

A7.2.1 - Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement

A7.2.2 - Etat de la répartition de la TEOM - Investissement

A8 - Etat des charges transférées

A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement

B1.2 - Calcul du ratio d'endettement

B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail

B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé

B1.5 - Etat des autres engagements donnés

B1.6 - Etat des engagements reçus

p.40 B1.7 - Subventions versées dans le cadre du vote du budget

B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents

B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale

### C - Autres éléments d'informations

p.41 C1 - Etat du personnel

C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier

C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement

C3.2 - Liste des établissements publics créés

C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe

C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe

### D - Décisions en matière des taux de contributions directes - Arrêtés et signatures

D1 - Décisions en matière de taux de contributions directes

p.43 D2 - Arrêté et signatures

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

X

(1) Ne sont pas produites les annexes qui ne concernent pas l'établissement, ni au titre de l'exercice, ni au titre du détail des comptes du bilan. Dans ce cas, cochez la case « sans objet » correspondante. ( Ne pas produire d'état néant)